

INTITULE DE LA FORMATION	Décideur en entreprise non soumise à l'agrément - Renouvellement				
DOMAINE	Certiphyto				
CERTIFICATION	Certification du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire- RS5655 - Validité jusqu'au 31/12/2026				
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION	PUBLIC	PRÉREQUIS	Modalités et délais d'accès		
L'arrêté du 29 août 2016 fixe les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises <u>et des certificats individuels</u> pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.	Professionnel de l'agriculture	Savoir de base Maîtrise de la langue française Titulaire d'un certificat individuel valide dans la même catégorie	Accès : Sous 48 heures Selon financement		
CONTENU et COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISEES					
Thème règlementation et sécurité environnementale <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre connaissance du contexte réglementaire de la formation. ▪ Connaître la réglementation vis-à-vis des produits phytopharmaceutiques. ▪ Connaître les risques pour l'environnement et les principales voies de contamination. ▪ Connaître les pratiques et aménagements visant la dispersion des produits phytopharmaceutiques. Thème Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les risques vis-à-vis de l'homme utilisateurs et/ou consommateurs. ▪ Identifier les situations à risques. ▪ Réduire les risques pour les êtres humains. ▪ Savoir intervenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident. ▪ Se tenir informé. 	Thème Réduction de l'usage, méthodes alternatives <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les systèmes permettant de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. - Choisir les espèces résistantes ou adaptées à l'environnement. - Evaluer la nécessité d'intervenir : identifier les agresseurs et évaluer les risques. - Raisonner les interventions. - Choisir les produits en fonction de leur toxicité, de leur efficacité, de leurs caractéristiques intrinsèques. - Adapter les doses. - Evaluer comparativement l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et techniques alternatives. 				
MODALITES PÉDAGOGIQUES		MODALITÉS D'ÉVALUATION			
Formation en présentiel		<i>Pour son obtention, obligation de suivre les 07 heures de formation</i> Attestation de formation			
DURÉE	DATES	LIEU DE LA FORMATION			
7 heures	Nous consulter	Centre de formation Beauséjour 33190 Gironde-sur-Dropt			
CONTACTS		FINANCEMENT			
Centre de formation BEAUSEJOUR - 05 56 71 10 01 www.cfpbeausejour.fr Responsable de l'action : Nathalie BIREAUD		Prix : 26 €/heure stagiaire en centre Parcours complet : 182 € Financement : formation éligible au financement selon statut			
INTERVENANT(S)		REUSSITE			
Equipe pédagogique du centre Intervenants professionnels, consultants		Certification : 100 % Satisfaction : 90 %			
CONDITIONS D'ACCUEIL					
Restauration et hébergement possibles au Centre de Formation					